



POINT 9-1 Annexe
Régie CAJ AVENANT

Phase 2 - Synthèse des contributions des ateliers PDMS

Titre de l'étude :	Elaboration d'une stratégie globale de mobilité
N° de projet :	C23-00163
Maître d'ouvrage :	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois
Titre du document :	Phase 2 - Synthèse des contributions des ateliers PDMS
Auteur principal :	Léa Colombier
Revu par :	Mathilde Lemesle, Laurent Jardinier
N° version :	3.0
Date de rédaction :	13 nov. 24



1 Synthèse des contributions pour l'atelier sur la CCALN

Date	13/09/24
Lieu	Ailly-sur-Somme
CC	Communauté de Communes Avre Luce Noye

Liste des participants

Personnes présentes

Sonia Douay

Hubert Capelle

Didier Nochez

Mickaël Plessier

Aurélie Lemercier

Stéphane Delanaud

Florentin Locq

Benoit Grugeon

Léna Viarteix

Charlotte Suiveng

Philippe Marotte

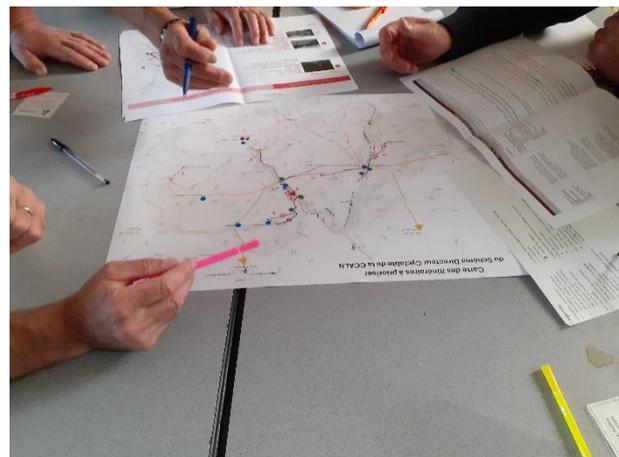
Alain Surhomme

Laurence Rataux

Lucie Douchet

Isabelle Lenne

Nombre de groupes de travail = 3



1.1 Introduction

Dans la stratégie globale validée en juin de 2024, le plan d'action suivant a été validé :

Orientation n°1 : Favoriser les alternatives à la voiture solo pour l'accès aux aménités du quotidien

Axe A : Au sein des communautés de communes

Fiche A.1 - Développer des offres alternatives

Fiche A.2 - Mettre en œuvre le schéma cyclable

Fiche A.3 - Favoriser l'intermodalité

Axe B : Depuis et vers les territoires voisins

Fiche B.1 - Valoriser et renforcer l'existant

Fiche B.2 - Déployer des lignes de covoiturage

Axe C : Dans les centres-bourgs

Fiche C.1 - Développer la pratique des modes actifs au sein des centres-bourgs et anticiper leur développement

Fiche C.2 - Limiter le trafic routier de Poids-lourds (PL) en transit dans les centres-bourgs

Orientation n°2 : Agir en faveur d'une mobilité pour tous et durable

Axe D : Garantir le droit à la mobilité

Fiche D.1 - S'inscrire dans la démarche du PAMS pour la définition de « l'offre socle » de mobilité solidaire des CC

Axe E : Accompagner aux changements de comportements

Fiche E.1 - Coordonner les actions d'intérêt pôle métropolitain

Fiche E.2 - S'appuyer sur des relais locaux d'information pour informer, communiquer et sensibiliser

Orientation n°3 : Mettre en place la gouvernance mobilité

Axe F : Assurer la mise en œuvre coordonnée des PDMS

Fiche F.1 - Assurer la mise en œuvre coordonnée des PDMS

L'atelier organisé a eu pour objectif d'approfondir et de territorialiser les fiches actions (à l'horizon de 15 ans).

1.2 Synthèse de l'atelier PDMS

Actions prioritaires

N°	Fiche action	Groupe ayant sélectionné l'action comme prioritaire (Une « X » correspond au choix d'un groupe) <i>3 groupes au total</i>
Fiche A.1	Développer des offres alternatives	
Fiche A.2	Mettre en œuvre le schéma cyclable	XXX
Fiche A.3	Favoriser l'intermodalité	X
Fiche B.1	Valoriser et renforcer l'existant	X
Fiche B.2	Déployer des lignes de covoiturage	
Fiche C.1	Développer la pratique des modes actifs au sein des centre-bourgs et anticiper leur développement	X
Fiche C.2	Limitier le trafic routier de Poids-lourds (PL) dans les centres-bourgs	X
Fiche D.1	S'inscrire dans la démarche du PAMS pour la définition de « l'offre socle » de mobilité solidaire des CC	
Fiche E.1	Coordonner les actions d'intérêt pôle métropolitain	
Fiche E.2	S'appuyer sur des relais locaux d'information pour informer, communiquer et sensibiliser	XX
Fiche F.1	Assurer la mise en œuvre coordonnée des PDMS	

Points de vigilance et conditions de réussite mentionnés par les participants

- Mener une forte **communication** et **sensibilisation** auprès des habitants en utilisant toutes les opportunités et canaux possibles et en s'assurant de la **pédagogie** des moyens utilisés.
- Développer la mobilité durable et **sécuriser** les cheminements piétons et vélos (besoin de séparation matérielle et visuelle, il s'agit de sécuriser psychologiquement aussi, et notamment les enfants...)
- Mettre en place un suivi et désigner un référent mobilité permettant une coordination à l'échelle du pôle métropolitain afin d'éviter de cloisonner les actions à l'échelle des CC.
- Prendre en compte le manque d'alternatives pour la circulation des poids-lourds dans les centres-bourgs (présence de coopératives agricoles dans les centre-bourgs)
- Veiller à ne pas démultiplier les offres, notamment pour les plateformes de covoiturage
- Tenir compte de la soutenabilité financière des actions par la Communauté de Communes

Fiches actions (voir éléments de stratégie globale en annexes)

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p>Fiche A.1 - Développer des offres alternatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la mise en relation des covoitureurs par la promotion de la plateforme Pass Pass Covoiturage (<i>action prioritaire</i>), ou rechercher un prestataire privé pour le développement d'une plateforme de covoiturage adaptée au covoiturage plus spontané et/ou par le développement du projet Bus Citoyen (proposant du covoiturage de proximité) ➤ Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Hauts-de-France Mobilités ou prestataire privé ➤ Etudier l'adhésion à Hauts-de-France Mobilités pour accéder au panel de solution et ainsi mettre en place une unique billettique (carte Pass Pass) ➤ Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Hauts-de-France Mobilités ➤ Etudier la mise en place d'un service de transport à la demande (Par exemple : via l'adhésion à HDFM ou par délégation des services scolaires de la Région) ➤ Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Hauts-de-France Mobilités, Région ➤ Etudier la faisabilité et la pertinence d'une navette entre Ailly-sur-Noye et Moreuil et d'autres centre-bourgs ➤ Maitre d'ouvrage : CC

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p>Fiche A.3 - Favoriser l'intermodalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le développement des aires de covoiturage, et les signaler (<i>action jugée prioritaire par les participants</i>) Maitre d'ouvrage : Gestionnaire de voirie / Partenaires : Région (en lien avec les pôles d'échanges ferroviaires), Département (compétence Schéma départemental des aires de covoiturage) ➤ Développer les services au sein des gares et des aires de covoiturage Maitre d'ouvrage : CC, Gestionnaire de voirie / Partenaires : Région (en lien avec les pôles d'échanges ferroviaires), <p><i>Exemples de services : stationnement vélo, aires de covoiturage, station autopartage, arrêt TC, bornes de recharge, stationnement vélo, place de dépose-minute, atelier de réparation pour les vélos...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Services souhaités au sein des gares et des haltes : parking vélo, aire de covoiturage, bornes de recharge, borne interactive avec les adresses des services de la commune, vidéosurveillance ○ Services souhaités sur les aires de covoiturage : parking vélo
<p>Fiche B.1 - Valoriser et renforcer l'existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'usage vélo + train et vélo +car, en permettant notamment l'embarquement des vélos dans les cars (<i>action jugée prioritaire par les participants</i>) Maitre d'ouvrage : Région ➤ Etudier les possibilités de comptages des places « vélo » libres pour diffusion en temps réel auprès des usagers Maitre d'ouvrage : Région ➤ Ouvrir les lignes de car scolaires à d'autres usagers Maitre d'ouvrage : Région ➤ Promouvoir et communiquer sur les services existants Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Région, Hauts-de-France Mobilités

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p>Fiche B.2 - Déployer des lignes de covoiturage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déployer des lignes de covoiturage entre les territoires Maitre d'ouvrage : CC (AOM), Gestionnaires de voirie (aménagement des lignes), Hauts de France Mobilités (étude de ligne de covoiturage) / Partenaires : Hauts de France Mobilités ou prestataires privés, Cerema <p><i>Les lignes de covoiturage reposent sur l'aménagement de points d'arrêt sur des axes fréquentés. Les usagers peuvent signaler leur destination via des points lumineux ou sur une application. Le fonctionnement est comparable à une ligne de car.</i></p> 
<p>Fiche C.1 - Développer la pratique des modes actifs au sein des centre-bourgs et anticiper leur développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménager et sécuriser les déplacements des piétons et des vélos dans les centres-bourgs : Maitre d'ouvrage : Gestionnaires de voiries / Partenaire : Région (en lien avec les gares) <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager l'accès piéton à la gare d'Ailly-sur-Noye ➤ Améliorer l'accès aux établissements scolaires : identifier les itinéraires piétons/vélos d'accès et les signaler Maitre d'ouvrage : Gestionnaires de voiries / Partenaires : Etablissements scolaires, CC, Communes, Département/Région <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménager un accès dédié aux vélos et aux piétons pour le collège de Moreuil ➤ Identifier des opportunités de libération d'emprises en faveur des modes actifs : Prévoir des emplacements réservés pour les itinéraires vélos dans le cadre du PLU-i Maitre d'ouvrage : CC

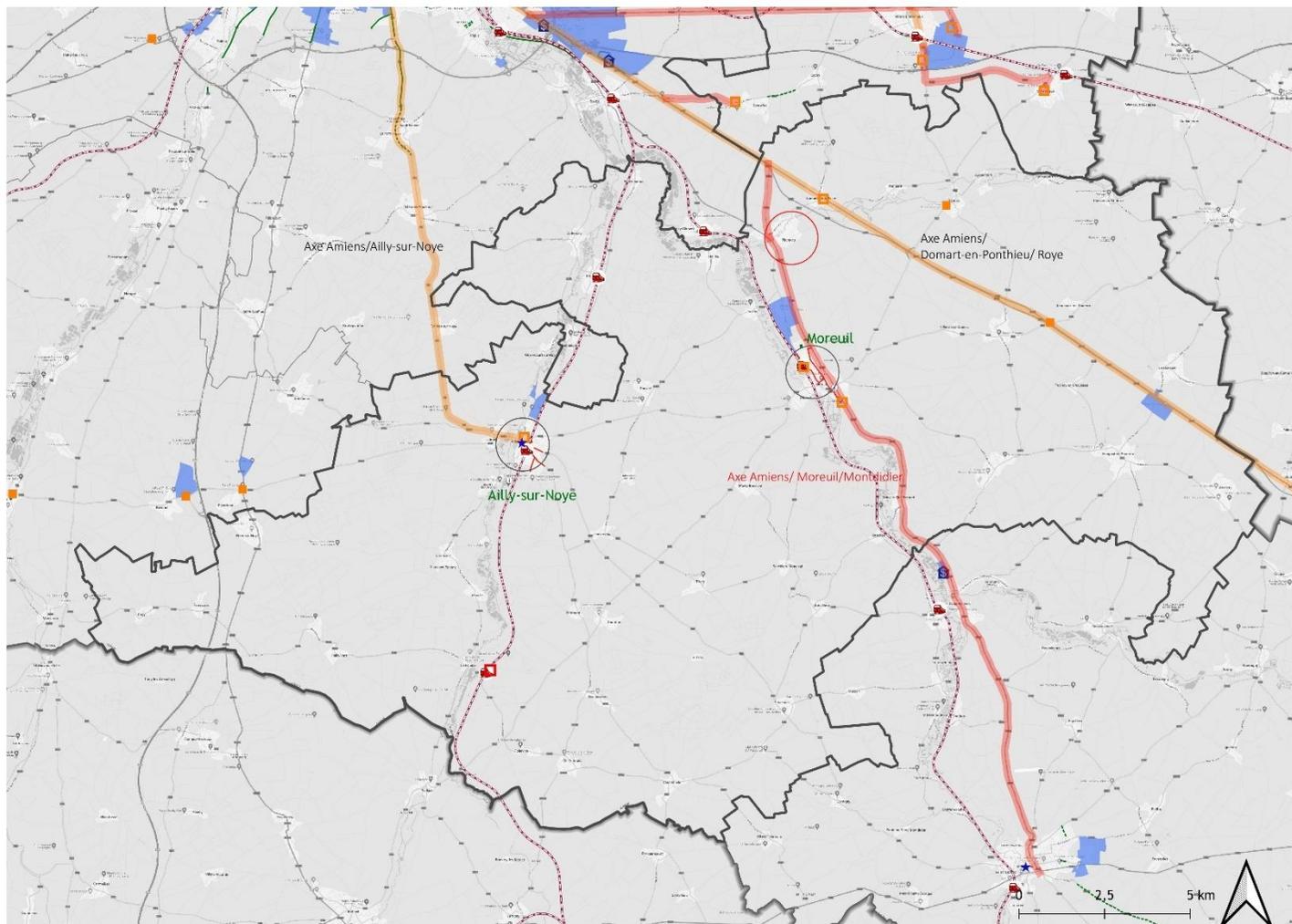
Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p>Fiche C.2 - Limiter le trafic routier de Poids-lourds (PL) dans les centres-bourgs</p>	<p>Explorer les solutions possibles pour réduire le trafic de poids-lourds dans les centres-bourgs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des réglementations et les faire respecter : interdiction de circuler à certaines périodes horaires ou de manière permanente sur certains axes Maître d’ouvrage : Communes / Département ➤ Etudier la possibilité d’itinéraires alternatifs Maître d’ouvrage : Communes / Département
<p>Fiche D.1- S’inscrire dans la démarche du PAMS pour la définition de « l’offre socle » de mobilité solidaire des CC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser et identifier les aides et structures existantes sur le territoire et communiquer dessus en s’appuyant sur les relais locaux Maître d’ouvrage : CC/Partenaires : Département (PAMS), Région (PAMS), Communes, Acteurs sociaux, Structures existantes (maison France service, mairies, etc.) ➤ Définir un montage technique et financier supportable permettant de fournir des véhicules avec et sans permis (voiture, scooter, vélos à assistance électrique) notamment pour les aides à domicile Maître d’ouvrage : CC ➤ Identifier des opportunités pour implanter du TUS* (Transport d’Utilité Sociale) ou des solutions alternatives permettant le rabattement vers les structures médicales et les services à la personne. Maître d’ouvrage : CC / Partenaires : Département (PAMS), Région (PAMS), associations, bénévoles, acteurs sociaux, prestataires privés <p><i>*TUS (Transport d’utilité Sociale) : service de transport au bénéfice des personnes dont l’accès aux transports publics collectifs ou particuliers est limité du fait de leurs revenus ou de leur localisation géographique.</i></p>



Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p>Fiche E.1 - Coordonner les actions d'intérêt pôle métropolitain</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des événements de sensibilisation dans le cadre d'évènement nationaux (Challenge mobilité, semaine de la mobilité, Mai à Vélo) Maitre d'ouvrage : PMGA, CC / Partenaires : Région, Département, Hauts-de-France Mobilités, Acteurs sociaux, structures existantes (Association, office du tourisme, ...) ➤ Mettre en place une communication généralisée à l'échelle du PMGA Maitre d'ouvrage : PMGA, CC / Partenaires : Région, Département, Hauts-de-France Mobilités, Acteurs sociaux, structures existantes (Association, office du tourisme, ...)
<p>Fiche E.2- S'appuyer sur des relais locaux d'information pour informer, communiquer et sensibiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiquer et promouvoir les offres et plateformes existantes via les canaux de la CCALN (site internet, Facebook, application Intramuros) Maitre d'ouvrage : CC ➤ Communiquer sur les offres et aides de mobilité en s'appuyant sur les relais locaux (établissements scolaires, employeurs, maisons France Service, mairies, communauté de communes, poste, médiathèque, office du tourisme, piscine Alméo, Espace de Vie Sociale) et organiser des « permanences mobilité » au sein de ces lieux Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Communes, Acteurs sociaux, structures existantes (mairies, maisons France service, ...) ➤ Communiquer et sensibiliser au sein des établissements scolaires et des centres de loisirs (exemple : organiser des formations « Savoir rouler à vélo ») Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Communes, établissements scolaires, centres de loisirs, association ➤ Communiquer auprès des entreprises sur les offres et services existants et les inciter à la création de Plan De Mobilité Employeur* Maitre d'ouvrage : CC / Partenaires : Entreprises, CCI, Hauts-de-France Mobilités <p>*PDME (Plan de mobilité employeur) : Ce type de plan vise à définir une stratégie pour optimiser et encourager les modes de déplacement durables des employés, en favorisant notamment des alternatives à la voiture individuelle, comme le covoiturage, les transports en commun, le vélo,...</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Co-financer des équipements pour la sécurité des cyclistes (casques, gilets, etc.) Maitre d'ouvrage : CC, communes ➤ Créer un mode d'emploi pour l'usage des chaudières Maitre d'ouvrage : Département / Partenaires : CC

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p>Fiche F.1 - Assurer la mise en œuvre coordonnée des PDMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place une instance de coordination entre les acteurs (élus et techniciens), garantissant une cohérence globale à l'échelle du PMGA et le partage / transmission entre EPCI Maitre d'ouvrage : PMGA / Partenaires : 8 EPCI du PMG, Région ➤ Assurer le suivi des actions du Plan de Mobilité simplifié par la CCALN via des outils communs aux différentes communautés de communes. Maitre d'ouvrage : CC, PMGA / Partenaires : Région, Département, Communes, Comité des partenaires ➤ Identifier les ressources internes nécessaires au suivi des projets de mobilités (désigner un référent mobilité par communauté de communes) Maitre d'ouvrage : CC ➤ Mettre en place un observatoire des mobilités à l'échelle du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (action plébiscitée) Maitre d'ouvrage : PMGA /Partenaires : Aduga, EPCI, Région, Département, Hauts-de-France Mobilités

Carte de synthèse des actions territorialisées prenant en compte les ajouts des contributions lors de l'atelier



Légende

- Gare ou halte
- Aire/Halte de covoiturage**
- Existante ou en projet
- Proposée
- Axe à potentiel de covoiturage
- Centre-bourg identifié pour la sécurisation de cheminements piétons /vélos
- Centre-bourg impacté par un trafic important de poids-lourds (camions, véhicules agricoles...)
- Zone d'activité économique
- Principaux employeurs
- Office du tourisme
- Maisons Europe centres
- Contributions des ateliers**
- Aire de covoiturage identifiée (La Faloise)
- Axe à potentiel de covoiturage
- Centre-Bourg impacté par un trafic important de poids-lourds

2 Annexes

2.1 Eléments d'aides à la décision pour les actions proposées (issus de la stratégie globale présentée en juin 2024)

Fiche A.1 - Développer des offres alternatives

Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Coûts	Subventions mobilisables
 Adhérer à HDF Mobilité pour accéder au panel de solutions	HDF Mobilités	0,15 € / habitant / an (4 500 € pour 30 000 habitants)	
 Développement de covoiturage spontané	CC ou prestataire privé (aménagement des points d'arrêts : gestionnaires de voiries) / HDF Mobilités	Plusieurs dizaines de milliers d'€ / an (communication, point d'arrêt, application) <i>L'adhésion à HDF Mobilités permet l'accès à des solutions de mobilité (covoiturage, TAD)</i>	Fonds vert - Développement du covoiturage Région HDF - MOTE Département de la Somme - Aide au développement des aires/haltes de covoiturage FEDER Etat/Préfecture - Financer des projets d'investissement des communes et groupements de communes - DSIL
 Mise en place de TAD	CC (ou Région si délégation) / HDF Mobilités	Coût fonctionnement : 45 k€ / véhicule + coût véhicule + frais personnel + énergie + entretien <i>L'adhésion à HDF Mobilités permet l'accès à des solutions de mobilité (covoiturage, TAD)</i>	Fonds vert - Développement des mobilités durables en zones rurales



Fiche A.3 - Favoriser l'intermodalité



Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Coûts	Subventions mobilisables
Aménagement et mise en valeur des aires de mobilité	CC / Région (SNCF) / Gestionnaires de voiries et gestionnaires des emprises foncières	Dépendant des services implantés	Région Hauts-de-France - Mobilité et Territoires en Hauts-de-France (MOTÉ)
Faciliter le rabattement vers les aires de mobilités (TC / lignes de covoiturage / liaisons cyclables/ piétonnes)	CC ou gestionnaires de voiries / Région	Variable en fonction des aménagements	Département de la Somme - Aide au développement des aires et des haltes de covoiturage Etat/Préfecture - Financer des projets d'investissement des communes et groupements de communes dans le milieu rural - DETR - Mobilité durable en milieu rural

Fiche B.1 - Valoriser et renforcer l'existant



Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Subventions mobilisables
Facilitation de la multimodalité (ex : support vélo dans les cars ou les trains)	Région	
Promotion des services existants (communication)	Région	ADEME - Aides aux actions ponctuelles
Renforcement des services existants (lignes de car, et points d'arrêt) / ouverture des lignes scolaires aux autres usagers	Région, gestionnaires de voiries	Fonds vert - Développement des mobilités durables en zones rurales

Fiche B.2 - Déployer des lignes de covoiturage



Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Coûts	Subventions mobilisables
Développement de lignes de covoiturage interEPCI	Région / EPCI / Prestataires privés / gestionnaires de voiries	Plusieurs dizaines de milliers d'€/an	Fonds vert - Développement du covoiturage

Fiche C.1/C.2 (Stratégie locale)



Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Coûts	Subventions mobilisables
Développement des modes actifs dans les centre-bourgs (aménagement cyclables, piétons, stationnements vélo, jalonnement, etc.)	Gestionnaires de voiries	Variable selon les aménagements	Région Hauts-de-France - Mobilité et Territoires en Hauts-de-France (MOTE) Etat/Préfecture - Financer des projets d'investissement des communes et groupements de communes dans le milieu rural - DETR - Mobilité durable en milieu rural
Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation (diminution des vitesses, zones apaisées)		Variable selon les aménagements : coussin berlinois \simeq 1 500€, ralentisseur \simeq 500€ - 1 000€ Zone apaisée : \simeq 240€ / m ² (+ coût d'entretien)	Département de la Somme - Aide à l'aménagement des traverses d'agglomération
Mise en place de réglementations pour les PL	Communes / Département	Coût panneau	Département de la Somme - Aide à l'aménagement des traverses d'agglomération
Création de Pédibus et Vélobus	CC / Communes / Ecole / Parents / Association	Vélobus : achat véhicule (20 k€) + coût des panneaux	Vélo-bus : Fonds vert - Développement des mobilités durables en zones rurales



Fiche D.1 - S'inscrire dans la démarche du PAMS pour la définition de « l'offre socle » de mobilité solidaire des CC



Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Coûts	Subventions mobilisables
Mobilisation des structures existantes	CC / Associations / acteurs sociaux	Coûts internes de coordination/communication	
Développer les TUS	Associations, bénévoles / acteurs sociaux / CC	Budget annuel entre 17 000 et 34 000€ / an	Fonds vert - Développement des mobilités durables en zones rurales
Location de VAE	CC / opérateurs privés	Entre 1 200 et 1 500€ pour un VAE (+ <i>moyens humains</i> + <i>locaux</i> + <i>communication</i>) + Recettes	
Location de scooter ou de véhicules sans permis	CC	1 000€ pour un scooter 10 000€ pour un véhicule sans permis (+ <i>moyens humains</i> + <i>coûts fonctionnement</i> + <i>locaux</i> + <i>communication</i>)	
Mise en place d'aides financières à l'acquisition de VAE	CC / Communes	<i>Dépendant du nombre de bénéficiaire et du montant de l'aide (ex : CCNS 100€/vélo)</i>	





Fiche E.1- Coordonner les actions d'intérêt pôle métropolitain

Exemples de solutions		MOA / Partenaires	Subventions mobilisables
		PMGA / CC / Région / Département / HDF Mobilités / Acteurs sociaux / Structures existantes : Maisons France service, association, offices de tourisme	ADEME - Aides aux actions ponctuelles

Fiche E.2 (Stratégie locale)

Exemples de solutions		MOA / Partenaires	Subventions mobilisables
		CC / PMGA / Région / Département / HDF Mobilités / Acteurs sociaux / Structures existantes : Maisons France service, association, offices de tourisme	ADEME - Aides aux actions ponctuelles
			-
		CC / communes / PMGA / Région / Département / Associations / HDF Mobilités / Acteurs sociaux	Fonds vert - Développement des mobilités durables en zones rurales





Fiche F.1 - Assurer la mise en œuvre des PDMS



Exemples de solutions	MOA / Partenaires	Coûts	Subventions mobilisables
Définition du rôle du PMGA et du rôle des CC	CC / PMGA / Région / Département / HDF Mobilités / Aduga	Coûts internes ETP	Fonds vert - Développement des mobilités durables en zones rurales *
Mise en œuvre de moyens humains (chargé de mission mobilité)*			
Mise en place d'un suivi (réunions régulières), d'une coordination entre les acteurs			
Observatoire des mobilités			
Bilan régulier de l'avancement du PDM (tableau de bord)			

